



Le Comité de rédaction : Alain CHANIER, Claude BATISSE,
Jean Luc COSSIAUX, Liliane MÉRITET, Jean Pierre MICHARD
souhaite aux Chamblétois une bonne et heureuse Année 2011

Janvier 2011 - N° 39

La lettre du Maire

Chers amis,

Une nouvelle année vient de débuter, qui va ressembler étrangement à 2008, 2009 et 2010 avec cette crise économique toujours présente.

Il faut nous adapter, ce que je m'efforce de faire avec toute l'équipe municipale pour entreprendre des travaux sur notre commune. C'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir mené à bien les promesses engagées. Nous avons exécuté les tâches sans avoir recours à l'emprunt, avec l'aide des subventions de l'état, de la Communauté de Communes Commentry - Nérès les Bains et l'aide parlementaire de notre sénatrice pour réaliser : le CTM, les VRD du lotissement locatif sur l'ancien tennis, en voirie la réparation des chemins de notre campagne, l'assainissement route de Montluçon, la protection de l'aqueduc le long de la route noire, des travaux de ravalement de notre église, l'achat du matériel informatique pour l'école dans le cadre de l'école numérique rurale, l'achat de notre balayeuse, etc.

Bien que prévu dans notre budget 2010, il nous reste à réaliser le columbarium (qui est commandé) et les travaux de voirie chemin des Creux (dû au non respect du planning par l'entreprise, lié aux conditions atmosphériques ainsi que par les grèves).

Pour l'année 2011, il s'agira de poursuivre nos engagements sur les projets à mener tel que l'école primaire (le permis est déposé), le contrat d'aménagement du bourg qui comprendra le rond point, le chemin des Terres fortes, le chemin des Mineurs très certainement, la rue du Chéroux du carrefour jusqu'au parking de l'école et la voie communale n°9 reliant Chamblet à Commentry. Il y a également la réalisation de la nouvelle lagune avec préalablement le diagnostic du réseau (commandé auprès du bureau d'études), la révision du plan local d'urbanisme (PLU), le bureau d'études a été désigné. A ce sujet des réunions publiques, des groupes de travail sont prévus pour qu'ensemble nous prenions conscience de nos besoins tout en respectant certaines règles fixées par le code de l'urbanisme. Par contre, de nouveau la poste nous pose des problèmes, sa fragilité paraît évidente, c'est pourquoi j'ai souhaité rencontrer l'association pour la défense du bureau de poste pour évoquer les actions à mener. Par courrier en date du 20 Septembre j'informais la directrice des ventes

(qui est notre interlocutrice) sur notre position du maintien de notre bureau de poste, dans un premier temps par l'utilité de ce service public qui participe à la vie de notre commune, et des coûts engendrés par la construction de ce bâtiment pris à notre charge en soulignant que déjà lors de l'année 2001 que la poste s'était désengagée quant à la location de l'appartement du receveur.

C'est pourquoi avec le Conseil Municipal nous restons vigilants sur toutes les actions à mener pour le bien vivre à Chamblet et je demande pour ceux qui en sont concernés d'effectuer les tâches qui vous sont affectées pour l'entretien des trottoirs devant votre propriété, l'élagage des haies comme il en est de droit, de ne pas réaliser des constructions illégalement ce qui est verbalisable aux yeux de la loi et qui est non-respect pour ceux qui suivent à la lettre leur devoir.

Je n'ai jusqu'à cet instant pas prononcé la phrase rituelle d'un début d'année, parce que je voulais à mi-mandat vous démontrer ma détermination à œuvrer pour Chamblet. Je vous souhaite donc avec le conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite pour cette nouvelle année.

Avec toute mon amitié,

Le Maire, Alain CHANIER

Actualité

Présentation des vœux 2011



Vendredi 7 janvier, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal présentaient leurs vœux pour l'année 2011. Etaient conviés à cette manifestation les entreprises locales, les présidents des associations de la commune, le personnel municipal, tous les membres des commissions extra municipales, les entreprises qui travaillent pour la commune, les pompiers, la gendarmerie, les enseignants. Nombreux étaient les invités qui avaient répondu présent.

Monsieur le maire a dressé le bilan des actions et travaux engagés et réalisés l'année écoulée et présenté les grands projets 2011, les projets phares étant la construction de l'école primaire, l'aménagement du bourg. Après les remerciements d'usage à tous ceux qui œuvrent pour le bien de la commune, la remise des médailles de reconnaissances communales, l'assistance était invitée à se retrouver autour du buffet.

Médailles d'honneur et de reconnaissance communale Promotion 2011

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont décidé d'honorer à l'occasion des vœux de la commune deux personnes.

- Robert GOUJAN sur proposition de l'Amicale Laïque, par la longévité de son engagement dans cette association (34 ans) et le travail effectué. Robert est né en 1934 à MONTBRISON a été directeur de l'école de garçons. Il réside rue des terres fortes où il est en retraite.

- Michèle DUFFAULT sur proposition du Comité des Fêtes.

Michèle a été Conseillère Municipale Adjointe au Maire André ROUX déléguée à l'urbanisme, aux biens communaux et à l'environnement de 1995 à 2001. Elle est actuellement conseillère dans l'équipe municipale élue en 2008.

Michèle travaille à la DDT à Moulins, mais dès sa journée de travail terminée, à peine rentrée elle se met au service des Chamblétois que ce soit à la Mairie ou dans les associations qu'elle fréquente.



Membre de l'Amicale Laïque depuis 1986 elle en a été la secrétaire de 1992 à 2004. Elle a participé à l'Association des Parents d'Élèves. Elle est la secrétaire de l'Amicale de Chasse depuis 1992. Entrée au Comité des Fêtes en 1997, depuis 2001, elle occupe le poste difficile de secrétaire. Elle a participé activement avec les membres à la création et la mise en œuvre des activités nouvelles aujourd'hui phare que sont « la Fête du Bœuf » et la « marche des pissenlits ». Elle est aujourd'hui la personne incontournable du Comité des Fêtes.

Spectacle de Noël



L'Amicale Laïque a convié le 14 Décembre dernier les enfants des écoles de Chamblet à chanter de drôles de contes accompagnés par un musicien aux instruments assez originaux comme la cuillère à soupe, un harmonica de la taille d'un petit doigt. Le Père Noël n'a pas non plus manqué le rendez vous et a offert à chaque enfant un ballotin de chocolats. Cette belle après-midi s'est terminée par un goûter offert par la mairie.

L'essentiel des décisions municipales

Conseil Municipal 2 Décembre 2010

Motion pour le maintien du bureau de poste

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Guy PELANGEON, délégué départemental du Groupe La Poste.

Par ce courrier, la Poste précise la fragilité du bureau de CHAMBLET due à une activité effective quotidienne faible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'opposer à toutes les décisions nouvelles sur le fonctionnement du bureau de poste.

Motion contre la suppression des contrats aides

Déployé depuis Janvier 2010, le Contrat Unique d'Insertion a été mis en place pour permettre une simplification et une rationalisation des contrats aidés du Plan de Cohésion sociale.

Privé de cet outil, Pôle emploi se trouve démunie pour répondre aux demandes de renouvellement ou de mise en place des contrats qui permettaient jusqu'à ce jour à participer à l'intégration sociale et professionnelle.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, demande au gouvernement et aux services de l'Etat :

- La mise en place rapide d'un budget permettant, comme cela était prévu initialement, la satisfaction de tous les besoins en matière de financement de Contrats Unique d'Insertion.

- La pérennisation de ce type de contrat afin d'inscrire dans la durée et de sécuriser les structures et institutions les utilisant.

- La répartition équilibrée et conforme aux objectifs des contrats au sein des 4 départements de la Répartition Auvergne.

Installation d'une infirmière

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'une infirmière désire s'installer sur la commune de CHAMBLET à compter du 1^{er} Janvier 2011.

Le logement communal de la Poste étant libre et pouvant lui convenir, il propose au conseil municipal de louer ce local pour l'installation d'un cabinet d'infirmières.

Le Conseil Municipal décide de louer ce local pour un Cabinet d'infirmières, fixe le loyer à 350 € par mois et autorise le maire à signer un bail professionnel chez Maître BONHOMME Eric, Notaire à COMMENTRY

Location garage

Le Maire explique que le logement de la Poste va être loué à compter du 1^{er} Janvier 2011 par une infirmière mais sans le garage.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité décide de louer le garage pour un montant de 34 € par mois et autorise le maire à signer le bail avec la personne retenue.

Carrière Lauvergne Collinet

Le Maire présente le dossier reçu de la Préfecture déposé par Mme LAUVERGNE agissant en qualité de gérante de l'entreprise LAUVERGNE COLLINET concernant une demande d'autorisation d'augmentation de la capacité de stockage de déchets d'amiante.

Considérant la proximité du centre multi accueil « 3 pommes » et du centre de loisirs « les galibots », le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis défavorable à cette demande.

Révision PLU

Le Conseil Municipal décide de retenir le Cabinet Aptitudes Aménagement de Roanne qui répond le mieux aux critères recherchés. Le montant des prestations s'élève à la somme de 18 550 € HT.

Conseil Municipal 16 Décembre 2010

Application du droit de preemption

Le Maire explique au conseil municipal que Messieurs DURON Jean-Paul et DURON Michel ont décidé de vendre le terrain cadastré section AB 118 et qu'il a reçu du notaire, Maître TOURNU de Villefranche d'Allier, les demandes d'intention d'aliéner.

Le Conseil Municipal a instauré le droit de préemption par délibération du 24 Septembre 2010 sur toutes les zones U et AU.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 10 voix pour et 3 abstentions :

- DECIDE d'appliquer le droit de préemption pour un projet commun avec l'OPAC de Commentry sur les parcelles AB 118 et AB 139 en application du plan d'urbanisme de l'aménagement des centres bourg (vu avec l'UTT) et conformément au PLU en vue de la construction de maisons d'habitation.

Délégué Communauté de Communes

Suite à une décision du Conseil Municipal, il est décidé de procéder au remplacement de Mme DAFFY, déléguée communautaire titulaire.

Après élection, sont élus à l'unanimité :

- Déléguée titulaire : Mme GAGNEPAIN Danielle
- Suppléant : M. COSSIAUX Jean-Luc

Infos Municipales

Printemps de Chamblet 2011



Une première dans la commune

Signature d'une convention entre le Lycée Agricole de Montluçon - Larequille, l'Ecole Primaire et la Mairie de Chamblet.

Le printemps de Chamblet manifestation communale culturelle qui se déroulera pour le public le 10 Avril 2011 est en pleine gestation.

Le programme des animations sera dévoilé courant Février. Des nouveaux thèmes seront proposés au public. C'est dans ce cadre qu'une convention a été signée le 9 Décembre dernier entre Christophe AUBOEUX Proviseur du Lycée Agricole de Montluçon - Larequille, Loïc BARLAND Directeur de l'école Primaire de Chamblet et Alain CHANIER Maire de Chamblet.

Les objectifs de cette convention :

Lycée Agricole Montluçon Larequille : Transmettre des connaissances et savoir-faire

d'élèves de CAPA à des élèves de primaire : Une première familiarisation avec les techniques de vente et la communication.

Ecole de Chamblet : Développer des connaissances et savoir-faire scientifiques sur la production des végétaux. Réaliser un jardin à l'école.

Mairie de Chamblet : accompagner les objectifs poursuivis par le lycée agricole et l'école de Chamblet en proposant une manifestation publique et culturelle les 8 et 10 Avril 2011.

Les échanges de correspondance ont déjà commencé pour se poursuivre sur le terrain par une rencontre des élèves dans chaque établissement pour se terminer par un volet public le 10 Avril 2011.

Construction Ecole Primaire

Pour la réalisation de l'école primaire la commune a fait appel à l'OPAC de Commentry pour la maîtrise d'ouvrage déléguée et à l'architecte Mr BRUN pour le maître d'oeuvre.

Ce bâtiment aura le label bâtiment basse consommation. La durée des travaux s'étalera sur une période de 9 mois et demi de Février à Décembre 2011. Le coût de l'opération est estimé à 766 000 € HT.



Repas de Noël de l'école



Vendredi 17 Décembre avait lieu à la salle polyvalente le traditionnel repas de Noël de l'école. En présence du Maire Alain CHANIER, il réunissait une centaine d'enfants des écoles, les enseignants, le personnel municipal présent, les adjoints et les membres de la commission municipale.

Avant de retourner dans leurs classes respectives, en présence des enfants, chaque instituteur a reçu des mains des représentants de la municipalité une boîte de jeu collectif (qu'il avait préalablement choisi) pour sa classe.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre 2010 a débuté par les dépôts de gerbes des enfants des écoles, du Monde Combattant et de la Municipalité.

Alain CHANIER, Maire, a lu le message de Hubert FALCO, secrétaire d'Etat chargé de la Défense et des Anciens combattants.

Après l'appel aux Morts, la sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise, Monsieur le Maire a remercié les porte-drapeaux du Monde Combattant, les parents d'élèves, l'Inspecteur de l'éducation nationale, les responsables des associations locales et l'assistance pour leur participation à cette cérémonie.



Permis piétons

Vingt élèves de la classe de CE2 que dirige Madame MASSIAS furent reçus par le Maire Alain CHANIER et Jean-Luc COSSIAUX Conseiller Municipal pour la remise de leurs permis piétons, opération parrainée par Zinédine ZIDANE.

Cette initiative sous l'égide de la gendarmerie représentée par le gendarme BEKKA de la brigade de Commentry consistait à une formation de 2 heures.



Les élus à la rencontre des habitants

Samedi 6 Novembre dans le garage du Centre Technique Municipal, Alain CHANIER, Maire de la commune, accompagné de ses adjoints et de conseillers recevaient les habitants des rues de Peyruis, rue Saint Maurice, rue des Lavandières, rue des Artisans, impasse des Violettes, rue et impasse du Sabotier.



Une trentaine de riverains avait répondu à l'invitation pour écouter, discuter, évoquer les questions d'actualité communale.

Les grands projets communaux ont été évoqués et expliqués par le Maire.

Le tri et le ramassage des ordures ménagères, la voirie communale, l'activité des services communaux, la qualité de vie dans la commune ont été les principaux sujets évoqués par les riverains de ces rues. Ils ont fait part de leurs préoccupations aux élus présents.

Fêtons notre centenaire



Madame MORINET a fêté ses cent printemps, entourée de sa famille. La mairie de Chamblet a tenu à s'associer à cet anniversaire en déléguant au domicile le maire et son adjointe afin qu'ils lui remettent un bouquet fleuri. Discrète et toujours alerte, notre centenaire locale s'est montrée émue par autant d'intérêt. Toute l'équipe municipale lui souhaite de partager de nombreux moments tel que celui-ci, auprès de sa famille et de ses amis.

Informations diverses

Logements libres

HLM : 2 T2, 4 T3

La Poste : un garage à louer.

SICTOM

Passage de la TRITOU'MOBILE : 6 Avril, 2 Juillet

Enlèvement des épaves automobiles :

du 21 au 29 juillet

L'agenda du trimestre

- 19 Mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Vie associative et locale

Association pour le don du sang bénévole

Une année bien remplie :

- 2 collectes de sang complet
 - 9 juillet à Chamblet : 30 donateurs
 - 4 Novembre à Saint-Angel : 43 donateurs dont 8 poches de plasma
- Une collecte de plasma : 6 août à Saint-Angel
- Un stand à la brocante de Saint-Angel avec un freeze.
- Une randonnée semi nocturne le 16/10/2010.

Nous ne sommes qu'une petite équipe (8 membres au bureau) et nous accueillerons bien volontiers de nouveaux bénévoles.



Téléthon

TÉLÉTHON 2010 : le bilan

Mardi 9 Décembre, A CHANIER Maire et J.P. MICHAUD Président de CHAMBLET TÉLÉTHON recevaient les acteurs de ce Téléthon 2010 pour les remercier et les féliciter.

Tous les animateurs de ces journées ainsi que la plupart des partenaires avaient répondu à l'invitation. Après toutes les péripéties liées aux conditions climatiques, l'adaptation du programme des animations, tous attendaient le chiffre du « compteur » CHAMBLETOIS.

Ils n'ont pas été déçus, les résultats ont dépassé les espérances, c'est la somme de 2861€ qui sera remise à l'A.F.M. cette année. Cette somme regroupe les bénéfices des animations et les dons des entreprises locales, du comité des fêtes et du club des aînés ruraux.

Aussi avant que le Maire invite les participants à fêter ce succès, le Président dans son discours de bilan soulignait « qu'à CHAMBLET, la force d'imagination, la participation des habitants, des associations, permettaient de mener à bien et de réussir des actions comme celle du Téléthon avec le résultat que l'on connaît et qui peut nous être envié ».

Il remerciait toutes ces personnes qui animent bénévolement, créent de la convivialité, entretiennent le lien social dans la commune.

Une projection des photos réalisées a permis aux personnes présentes de se remémorer le déroulement de la journée et de se revoir en action.



Amicale Communale de Pêche

L'amicale communale de pêche a tenu son assemblée générale le 19 Novembre en présence de M. Alain CHANIER, maire, M. Jean-Pierre MICHAUD, adjoint et des présidents d'associations.



Le Président Robert BUISSONNIER a présenté le bilan moral de la saison écoulée qui est globalement satisfaisant.

Le nombre d'adhérents est en nette hausse et passe de 63 à 71. Le bilan financier progresse aussi. Au vu de ces bons résultats, il a été décidé de ne pas augmenter le prix des cartes pour la prochaine saison. L'empoissonnement pour 2011 est en cours et devrait se terminer début Décembre.

Comité des Fêtes

<http://comitedesfeteschamblat.blog4ever.com>



Au terme de l'année 2010, dont les deux derniers rendez-vous furent l'Assemblée Générale du Vendredi 15 Octobre et la soirée choucroute du Samedi 27 Novembre.

Le président Jean-Luc COSSIAUX avec la participation de l'ensemble de son conseil d'administration a présenté les bilans moraux et financiers des manifestations réalisées cette année. Bilans positifs financièrement, mais également en terme de fréquentation et de satisfaction du public, de par la qualité des animations proposées, attirant des participants et spectateurs au niveau départemental voir régional.

Une réussite qui est la somme du travail, de la disponibilité et de l'engagement de dizaines de bénévoles, accompagnés par tous les partenaires tant privés qu'institutionnels, sans lesquels rien ne pourrait se faire. Un nouveau membre a rejoint le Conseil d'Administration : Olivier GAUMY.



La soirée choucroute du Samedi 27 Novembre, ultime animation de l'année, fut le rendez-vous de 80 convives, venus partager la cuisine de la Maison DESSEAUVES, sur les airs entraînant de la formation musicale de Fabrice MULLER.

Les Rythmés



L'association Les Rythmés a repris ses cours depuis le 7 Septembre avec :

- le groupe Aérojazz de 17h30 à 18h30 (24 licenciés)
- le groupe Aérobie-step une semaine sur deux (17 licenciés) de 18h30 à 19h30
- le groupe Gymnastique d'entretien (12 licenciés) de 19h30 à 20h30

NB : Les petites vous donnent rendez-vous les 17 et 18 juin à l'Agora pour une représentation.

Le bureau reste inchangé pour cette année.

Les Amis de Saint-Maurice

En Assemblée Générale



Une première Assemblée Générale extraordinaire a permis de modifier les statuts de l'association notamment l'article 9 pour le nombre de membres siégeant au conseil d'administration.

Pierre THUELIN a dressé le bilan moral de l'année écoulée. Il a rappelé la disparition de nos Amis Roland PABLO et Robert DURON pour lesquels il a demandé une minute de silence.

Gisèle BUISSONNIER, trésorière, a présenté le bilan financier.

La situation financière permet d'envisager des travaux qui pourraient être menés en partenariat avec la commune à savoir :

- Nettoyage dans les étages du clocher, réfection d'un plancher.
- Lutte contre les pigeons avec obturation grillagée de toutes les ouvertures.
- Installation d'une vidéo surveillance dans l'église.
- Achat d'un aspirateur professionnel pour le nettoyage de l'église.
- Dans sa prise de parole Le Maire a dit qu'il soutiendrait les actions entreprises et qu'il était prévu une nouvelle tranche de ravalement à l'extérieur de l'église.

Le tiers sortant des membres du conseil d'administration a été renouvelé. Un nouveau membre a été élu au conseil d'administration : Christian LE THEUF

Concert de Noël en l'église Saint-Maurice



En cette période de froidure répétée et durable, qu'il faisait bon dans l'église de Chamblat, dimanche 19 Décembre en compagnie du Groupe Vocal "Bouquets d'Harmonies" venu célébrer Noël.

Parents d'élèves

Les parents d'élèves de CHAMBLET viennent de créer leur association à l'issue d'une assemblée générale.

Association des parents d'élèves non affiliés des écoles publiques de Chamblat

Le conseil d'administration :

Présidente : Mme LOZANO Cécile

Vice Présidente : Mme CAMUS Laurence

Trésorier : M. LAMY Arnaud

Secrétaire : Mme BERNARD Céline

Membres : Mme OZOUF Karine
M. COSTE Thierry - M. RAY Mickael
Mme BERGERAT Marie France
Mme BOURSIER Elise
Mme SEMELAGNE Anne Cécile

Contact : Mme BERNARD 04 70 06 57 25

Email : ape.chamblat@orange.fr

Comité de défense du bureau de poste de Chamblat

Communiqué

Une nouvelle fois, le bureau de poste de Chamblat est en péril, sous le prétexte d'une activité insuffisante. La Poste souhaite réaliser des économies. Le Comité de défense du bureau de poste de Chamblat dénonce la direction de La Poste qui organise depuis longtemps la désaffection des usagers par de nombreux dysfonctionnements.

Pour être attractif le Bureau de poste doit au minimum :

- être effectivement ouvert aux heures d'ouverture prévues,
- disposer d'un matériel informatique performant et en état de fonctionner,
- être accueillant.

Alerté par le Maire, le Président du Comité de défense Bernard MICHARD a réuni le conseil d'administration. Contrairement à 2006, l'ensemble du Conseil Municipal unanime et le Comité de défense vont œuvrer dans le même sens pour sauver et améliorer le service public postal au profit des usagers de la commune. Une assemblée générale du Comité de défense aura lieu prochainement. Le bureau de poste doit répondre aux besoins de la population.

Un appel à l'ensemble des Chamblatois sera lancé dès que nécessaire. Une coordination avec les communes proches est recherchée.

Les associations de Chamblat vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2011

Calendrier des manifestations du trimestre

- **27 Janvier** : Assemblée Générale du club des Aînés Ruraux
- **6 Février** : Loto de l'Amicale Laïque
A gagner : TV écran plat, caméscope, appareil photo numérique, MP4...
- **5 Mars** : Soirée moules frites du Comité des Fêtes
- **13 Mars** : Repas du club des Aînés Ruraux
- **20 Mars** : Randonnée des pissenlits avec le Comité des Fêtes
- **2 Avril** : Soirée pælla avec l'E.S.C.
- **10 Avril** : « Printemps de CHAMBLET »
- **16 Avril** : Repas Chasse/Pêche
- **30 Avril** : Soirée théâtrale de l'Amicale Laïque